**Technical Briefing by OHCHR on Annual Report 2012**

*16 July 2013*

* Salue la tenue de cette réunion qui permet au HCDH et aux délégations d’avoir un dialogue franc et transparent.
* Encourage vivement HCDH à poursuivre ce dialogue à l’avenir.

**Financement du HCDH:**

* La Suisse s’est déjà exprimée à plusieurs reprises, avec d’autres Etats et dans divers fora, afin d’exprimer sa préoccupation vis-à-vis de la situation financière du HCDH.
* Le HCDH est contraint de recourir aux contributions volontaires qui sont par nature imprévisibles pour soutenir des tâches mandatées par l’ONU, en particulier le CDH. Ainsi, 11% des mandats du CDH et 40% des tâches liées aux organes de traité sont financées par les contributions volontaires.
* Les Etats doivent faire preuve de plus de retenue en ce qui concerne la création de nouveaux mandats lorsque leur financement n’est pas assuré par le budget régulier ou du moins s’assurer de soutenir le financement de ces mandats par la 5èComAG et le HCDH doit faire preuve de plus d’efficience budgétaire. Néanmoins, il est n’est pas tenable que des activités mandatées par les Etats soient financées par des contributions volontaires.
* Pour la 3è année consécutive, le HCDH doit puiser dans les contributions volontaires et également dans le surplus accumulé les années précédentes afin de financer les nombreuses activités mandatées par les Etats par le biais du CDH ou de l’AG. Ce surplus sera épuisé l’année prochaine et la situation devient tout simplement intenable.
* Mais de manière plus générale, le budget régulier du HCDH représente moins de 3% du budget régulier de l’ONU, alors que les DH constituent le 3è pilier de l’ONU, à côté de paix/sécurité et développement. Il s’agit à présent de renforcer ce 3è pilier de manière concrète.
* A cet égard, la Suisse apprécie les initiatives prises par le Président CDH lors de son récent voyage à NY. Une lettre au Président de l’AG et aux délégations à NY permettra à nos collègues de prendre conscience de la situation délicate dans laquelle le HCDH se trouve et que des solutions doivent être trouvées afin de fournir un financement adéquat permettant de sauvegarder l’indépendance du HCDH.
* Cela étant dit, il appartient avant tout aux délégations genevoises, en étroite collaboration avec le HCDH tant à Genève qu’à NY, de mobiliser leurs contreparties NY à la 5è Commission afin d’assurer que les activités mandatées par les Etats soient financées par le budget régulier d’ici fin 2018, mais également afin de s’engager pour une augmentation de la part du budget régulier onusien allouée aux DH, et cela dès cet automne à l’occasion des négociations budgétaires pour le biennium 2014-15.

**Thématique prioritaire no. 2: impunité et état de droit :**

* La question de l’impunité et de l’état de droit est une priorité pour la Suisse.
* Apprécie que ce soit une thématique prioritaire pour le HCDH. A cet égard, salue le fait que la HC soutienne pleinement les travaux des mécanismes de reddition de compte, y compris la CPI.
* Apprécie soutien apporté par HCDH aux Commissions d’enquête qui récoltent de précieuses informations permettant par la suite de poursuivre les auteurs de crimes internationaux.
* Encourage HCDH à poursuivre son travail sur cette thématique et salue le fait que cette dernière demeure une priorité pour le prochain Management Plan.
* En effet, un droit sans accès à la justice n’est pas un droit. Il s’agira dès lors de promouvoir un objectif relatif à la question de l’impunité et de l’accès effectif à la justice dans le contexte des discussions post-2015, tel que HC et SP l’ont déjà mentionné.